

MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL







Année 2020
N° 40
Décembre

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : mairie-de-mondreville@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr> et [PanneauPocket](#)

<u>En cas d'urgence, appelez :</u>		<u>Horaires de permanence :</u>
 M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjointes : le mardi de 18h30 à 19h30
 M. POITOU Jean-Sébastien 1er Adjoint	01 64 29 45 99	<u>Horaires de la Mairie :</u>
 M. PHILIPPEAU Mathurin 2ème Adjoint	06 85 90 75 21	Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi, le mercredi de 8h30 à 12h30, le vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.
 Mme FROT Nicole 3ème Adjointe	01 64 29 35 16	

Le mot du Maire

C'est sans regret que nous nous apprêtons à basculer en 2021. Avec cette pandémie qui n'en finit pas, l'empreinte de cette année 2020 restera marquée pour longtemps dans l'histoire.

Gestes barrières, confinement, couvre-feu sont autant de mesures qui mettent à mal notre besoin de rencontres familiales, festives et le bon fonctionnement de nos associations qui participent à la vie sociale de nos villages.

Mais il semblerait que ce soit les seuls moyens à mettre en place pour pouvoir reprendre plus rapidement une vie normale. Gardons espoir et gageons qu'avec l'arrivée prochaine de vaccins anti-covid la situation s'améliore peu à peu et que nous pourrons à nouveau organiser toutes nos manifestations communales (kermesse, belote, tarot, brocante, réunion du jeudi du club des anciens, concert...) et nos réunions familiales.

Heureusement la vie ne s'est pas tout à fait arrêtée à Mondreville. Les travaux de restauration de notre église avancent avec un certain nombre de découvertes picturales intéressantes. Le parking proche du cimetière a été réalisé. Une bibliothèque est à l'étude suite à l'acquisition de livres, pour lesquels nous remercions vivement les donateurs.

Toujours en réflexion, le dossier sur la sécurité routière est difficile à finaliser tant les contraintes sont importantes pour avoir un avis favorable de l'agence des routes du département, qui nous permettait de le financer.

Au vu de la situation sanitaire, il ne nous sera malheureusement pas possible d'organiser les vœux du Maire en janvier.

Je vous souhaite malgré tout de Bonnes Fêtes de fin d'Année tout en vous engageant à prendre soin de vous et de vos proches.

Patrick CHAUSSY

Histoire de l'église et recherches historiques :

Comme vous avez pu le voir, les travaux de l'église se poursuivent : le coq et le paratonnerre sont posés, la toiture du clocher est terminée et celle du chœur est en cours. La cloche restaurée en Autriche est de retour en France chez le fondeur-restaurateur (entreprise GOUGEON).

Selon les spécialistes (restauratrices, services du patrimoine, prêtres, architecte...) cette église est un joyau. Toutes les recherches entreprises ont dévoilé des richesses jusqu'alors insoupçonnées. Ainsi, les fresques allant du 12^{ème} au 17^{ème} siècle, la croix de la consécration du 12^{ème} siècle, en très bon état (sous des centimètres de ciment, de crépit...) – photo de gauche-, les piscines (sorte de petites cuvettes dans le chœur), le coffre-fort ou armoire forte juste à côté, les niches dans la nef (probablement des reliques d'ossements ou peut-être un trésor !!!). Le grand tableau, remarquable, représentant St Etienne, est très endommagé. Il pourra être restauré lors d'une deuxième tranche de travaux.

L'histoire nous confirme que les Templiers étaient installés à Mondreville lors de la construction de l'église. On remarquera la petite croix des Templiers sur le pilier droit à l'entrée du porche.

La supposition des restauratrices est que ce type de décor – très riche- pouvait avoir été commandé par des Templiers, d'autant qu'un seigneur templier – Gauthier de Villebéon – avait épousé une dame de Mondreville à la fin du 12^{ème} siècle.

Le hameau de La Curée, situé sur la commune, était un fief noble qui comportait une maison à usage de ferme entourée de fossés, avec une chapelle et 200 arpents de terre. La terre de Lagerville, à une quinzaine de kilomètres à l'Est, fut léguée au Temple par Gauthier II de Villebéon, dit aussi Gauthier de Nemours.

Les restauratrices reviennent au printemps prochain. L'écho de leurs passionnantes découvertes vous sera rapporté dans le prochain bulletin !

EN COURS... Découverte d'une croix de consécration primitive, sous des résidus du XIIIe.





Les travaux du parking du cimetière sont terminés

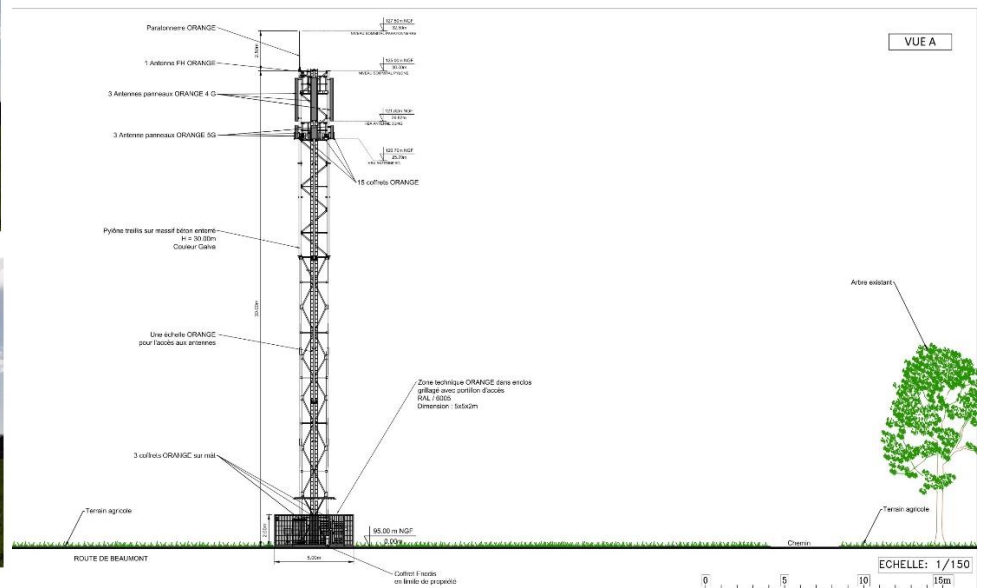
Antenne relais ORANGE, début des travaux janvier 2021.



Vue avant travaux



Vue après travaux



Réfection de la toiture des sanitaires de l'école : une subvention FER (Fond d'Équipement Rural) a été accordée pour ce projet. Nous sommes en attente des disponibilités de l'entrepreneur.



Affaires Scolaires

Effectifs pour l'année 2020

- ✚ **En maternelle** à l'école de Mondreville, Madame MEUROU Catherine, enseignante et directrice : 15 élèves (4 en petite section, 5 en moyenne section et 6 en grande section). Une arrivée est prévue.
- ✚ **En primaire** à l'école de Chenou, Madame MANCEAU Angélique, enseignante et directrice : 15 élèves (6 CP, 9 CE1), Monsieur ABDELOUAHABI Youssef enseignant : 13 élèves (6 CE2, 3 CM1 et 4 CM2)

Dotation de masques lavables par la Région Ile de France pour tous les élèves de primaire, qui en ont reçus deux chacun.

Les Permanences de la Mairie



La mairie sera fermée du 25 décembre 2020 au 03 janvier 2021.
Il n'y aura pas de permanence le mardi 29 décembre 2020.

ERRATUM Médaille du travail

Un oubli s'est glissé lors du dernier bulletin municipal à savoir :

- Madame Francine BOURMAULT, médaille de vermeil

Cérémonie du 11 novembre

Malgré la période de confinement et l'interdiction de tout rassemblement, une gerbe a été déposée au monument aux morts à l'occasion du 11 novembre, avec toutefois la présence des Conseillers Municipaux.



Liste électorale



Pour les nouveaux habitants, depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire en Mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin, (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois), ou bien par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.

En vue des éventuelles élections départementales et régionales de 2021, nous demandons aux personnes intéressées pour tenir un bureau, de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire...)



Carte d'identité et passeport



Nous vous rappelons que la mairie de Souppes-sur-Loing est habilitée à effectuer les renouvellements et demandes de carte d'identité et passeport. Vous devez prendre rendez-vous sur le site de la ville : http://www.souppes.fr/com_passeport.html qui vous renseigne également sur tous les documents à fournir.

Accessible depuis votre ordinateur

Déjà disponible sur smartphone et tablette, PanneauPocket est à présent aussi accessible sur tous les ordinateurs. Ce site internet a été pensé pour tous ceux qui n'ont pas de smartphones ou de tablettes et qui souhaitent rester informé depuis leur ordinateur.

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

Depuis un téléphone ou une tablette

Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.

Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur pour recevoir les notifications des informations et alertes.

SMETOM

Collecte des sapins

MONDREVILLE
Au stade
Rue des Noyers

Sapins naturels uniquement sans décorations, sans sac plastique, sans neige artificielle... pour qu'ils puissent être broyés et compostés.

DU SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2020 AU LUNDI 18 JANVIER 2021

Déposez votre sapin sur le point de collecte mis en place par votre mairie ou apportez-le en déchèterie : il sera valorisé en compost.

Après les fêtes, votre sapin de Noël vous encombre ?

Offrez-lui une seconde vie !

Apportez votre sapin à l'emplacement dédié :

Stade de Mondreville (emplacement délimité par des barrières)

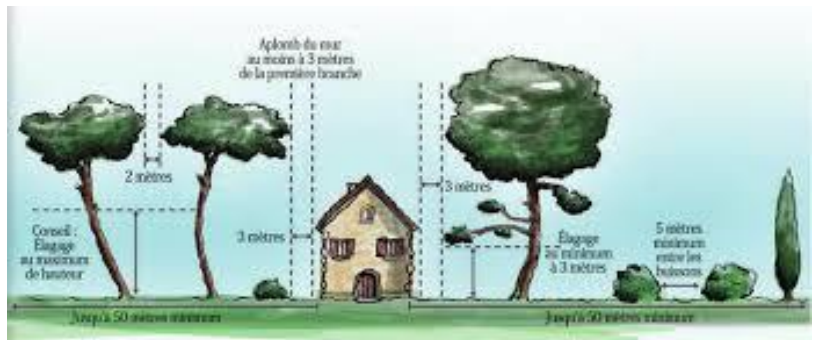
Vous pouvez déposer vos sapins du samedi 26 décembre 2020 au lundi 18 janvier 2021. Votre sapin sera valorisé en compost.

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, sans guirlandes, sans flochage (neige artificielle), sans sacs plastiques : ces matières ne sont pas compostables.

Sécurité

Chaque propriétaire doit OBLIGATOIREMENT élaguer les arbres, arbustes ou haies

en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).



Sécurité routière

CONDUCTEURS DE 2 ROUES : SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

Casque obligatoire (de préférence intégral et de couleur claire muni de 4 stickers réfléchissants)

Blouson (de préférence avec arêtif intégré et de couleur claire)

Gants obligatoires

Pantalon

Bottes ou chaussures montantes adaptées

Gilet de haute visibilité port permanentement mais pas en cas d'arrêt d'urgence

* Tous ces équipements doivent être certifiés CE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT | @panneau_pocket | @panneau_pocket | @panneau_pocket

SUR LA ROUTE, VOIR ET ÊTRE VU, C'EST PRIMORDIAL !

RESTEZ VISIBILE

En hiver, et en l'absence de la luminosité, il est primordial d'être vu en ville ou hors agglomération, à la grande vitesse et à l'arrêt, en utilisant un équipement adapté.

Points de contrôle des équipements obligatoires et recommandés

- Respecter les points de contrôle des équipements obligatoires et recommandés
- Respecter les points de contrôle des équipements obligatoires et recommandés
- Respecter les points de contrôle des équipements obligatoires et recommandés
- Respecter les points de contrôle des équipements obligatoires et recommandés

Sur la route soyons tous responsables !!!



Viabilité hivernale : des cartes en temps réel

Comme chaque année, le Département de Seine-et-Marne se met en ordre de marche pour assurer la bonne circulation des usagers pendant la période hivernale. Plus de 300 agents de la Direction des routes seront mobilisables du 16 novembre au 15 mars pour des actions préventives et curatives sur les plus de 4 000 km du réseau routier départemental.



INFORMATION DES USAGERS

Plusieurs outils de communication sont à la disposition des Seine-et-Marnais. Un serveur téléphonique, le 0 800 077 001, permet aux usagers de s'informer en temps réel de l'état des routes (près de 5 000 appels journaliers durant l'hiver dernier). Un service d'abonnement, accessible depuis le site internet du Département, permet de bénéficier gratuit-

tement de ces mêmes informations par newsletter ou SMS (près de 20 000 inscrits cumulés).

DES CARTES SUR LE SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT

La nouveauté de cette année est à retrouver sur le site internet. Outre des bulletins et alertes météo régulières, le Département

proposera des cartes actualisées en temps réel pour visualiser les routes traitées et en cours de traitement, mais aussi celles qui font l'objet de restrictions de circulation des véhicules lourds.

INFOS+

0 800 077 001
seine-et-marne.fr

Le monoxyde de carbone attention : DANGER

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**



www.prevention-maison.fr



Le monoxyde de carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.

Les foyers de maisons d'habitation, les fours et les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de CO qui peuvent conduire à une intoxication. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **inodore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque **maux de tête, nausées, vomissements, malaises ou encore paralysie musculaire**.

Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone?

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié.



Installer un détecteur de monoxyde de carbone



Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments



Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)



Veiller à une aération et une ventilation correctes des lieux et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Que faire si on soupçonne une intoxication?



Ouvrez les fenêtres et les portes



Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson



Sortez de chez vous



Appelez les secours

Sapeurs-Pompiers ou numéro d'urgence depuis un portable



Secours personnes sourdes et malentendantes (SMS/fax)





Mes contacts chez mon fournisseur d'électricité

VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN CONTRAT

Retrouvez les coordonnées de votre fournisseur sur votre facture d'électricité

VOUS NE DISPOSEZ PAS ENCORE D'UN CONTRAT

Optez pour le fournisseur d'électricité de votre choix :

www.energie-info.fr

☎ 0 800 112 212

Mes contacts chez Enedis

DÉPANNAGE OU SITUATION DANGEREUSE

☎ 09 72 67 50 xx
(xx : n° de département)

SERVICE CLIENTS

www.enedis.fr

Téléchargez l'application



CONTACTS UTILES POUR TOUS CLIENTS

Urgence dépannage

☎ 09 72 67 50 77

24H/24
7J/7



Accueil raccordement

≤ 36 kVA

☎ connect-racco.enedis.fr
☎ idfe-are@enedis.fr
☎ 09 69 32 18 33

> 36 kVA et < 250 kVA

☎ raccordement-entreprise-enedis.fr
☎ aremabt-idfest@enedis.fr
☎ 09 69 32 18 99

≥ 250 kVA

☎ dridfest-aremahta@enedis-grdf.fr

Si vous souhaitez modifier la puissance de votre abonnement, effectuer une demande de branchement provisoire, ouvrir ou résilier votre contrat d'électricité, demander une préparation pour élaguer, ... contactez votre fournisseur d'électricité

☎ www.energie-info.fr
☎ 0 800 112 212

Téléchargez l'application



Je subis une perturbation de l'alimentation électrique : que dois-je faire ?

Coupeure d'électricité en cours : comment dois-je réagir ?

- 1 Vérifiez si vos voisins sont également privés d'électricité. Si c'est le cas, patientez, il s'agit d'une panne de secteur, les équipes d'Enedis vont intervenir.
- 2 Vérifiez que vous avez bien souscrit un contrat auprès d'un fournisseur d'énergie (pour les personnes récemment installées dans un logement) et que vous êtes à jour dans le paiement de vos factures.
- 3 Vérifiez que votre disjoncteur est en position **Marche** (ou « I »).
- 4 En cas de doute, appelez le numéro de dépannage Enedis (voir ci-contre)

DÉPANNAGE

Contactez l'équipe dépannage Enedis disponible 7j sur 7, 24h sur 24

09 72 67 50 XX*

*XX : indiquez les 2 chiffres de votre département

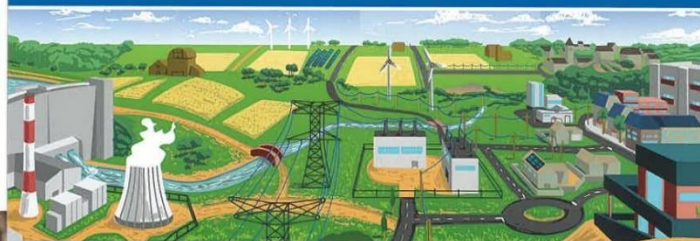


Bilan



2019

MONDREVILLE



Les données de la commune

Les clients

212 consommateurs [212] dont :

- 191 en Basse Tension ≤ 36 kVA [191]
- 11 en Basse Tension > 36 kVA [11]
- 10 en Moyenne Tension [10]

13 producteurs [11]

(photovoltaïque, éolien, cogénération...)

Le réseau

13 postes de transformation HTA/BT [13]

6642 mètres de réseaux Basse Tension [6651] dont 30% en souterrain

27876 mètres de réseaux Moyenne Tension [27638] dont 64% en souterrain

Les données en Seine-et-Marne

- 50 Millions d'euros investis
- 37 postes sources
- 7 sites Enedis
- 38,2 minutes en temps de coupure moyen par client/an, hors événement exceptionnel [44,4]
- 64,3 minutes en France [64]

[données 2018]

- Direction Territoriale Seine-et-Marne - Un réseau au service de votre territoire

CALENDRIER des Pompiers et du Facteur

En raison du contexte sanitaire actuel, les pompiers ne passeront pas pour leur calendrier. Vous avez la possibilité de l'acquérir directement auprès des commerçants de Château-Landon.

Par contre **Mathieu notre facteur** fera sa traditionnelle tournée des calendriers de la Poste.

ATTENTION soyez toutefois vigilants aux arnaques de Fin d'Année !!!!

Habitat :
achat, travaux...
la Cadal vous aide !

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soufte
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :
 → L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur et
 → Le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

Montant des prêts	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
CONSTRUCTION ET ACQUISITION : Prêts de 15 000 €	CONSTRUCTION ET ACQUISITION → 1 %	→ 3, 5, 7, 10, 12 OU 15 ANS suivant la nature du projet
AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION : Prêts jusqu'à 15 000 € en fonction du du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.	AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION → 1,5 %	

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables

BARÈME DES RESSOURCES

Composition du foyer	Plafond annuel de ressources	Montant maximum du prêt
1 personne	34 641 €	15 000 €
2 personnes	51 771 €	
3 personnes	62 232 €	
4 personnes	74 544 €	
5 personnes	88 245 €	
6 personnes	99 303 €	
7 personnes et +	11 065 €	

Caisse départementale d'aide au logement

COORDONNÉES :
01 60 65 94 88 - 01 64 87 95 07 - contact@cadal77.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>

ADRESSE POSTALE :
CADAL
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

BUREAUX :
3, RUE PAUL CÉZANNE
LA ROCHETTE
77000 MELUN
(SUR RENDEZ-VOUS)

SEINE & MARNE LE DÉPARTEMENT

Prêts CADAL Accession et Amélioration de l'habitat dans le 77, modification des montants – durées et barèmes de ressources.

- Nouveaux montants et durées des prêts jusqu'à : **15 000 € en 15 ans**
- Barèmes de ressources réévalués dans les secteurs suivants :
 - Construction et Acquisition : taux à 1%
 - Agrandissement et Amélioration : Taux à 1.5 % sur le coût total des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge.
- **Priorité aux travaux d'isolation et d'économie d'énergie**

Dératisation

Suite à la réunion du 19 octobre en Mairie, Mr FERRAND de la Société « NGAN77 », nous a fait part de ses propositions, à savoir :

- Une expertise individuelle au tarif de 55 € ttc (qui pourra être déduite de la facture finale si une intervention est nécessaire)
- 2 formules pour le traitement curatif selon l'infestation :
- 3 passages pour la somme totale de 297 € ttc
 - 5 passages pour la somme totale de 495 € ttc, à la charge du demandeur.

Cyrille FERRAND : 07 61 87 07 30

NGAN

cyrille.ferrand@ngan.fr

Et la vie du village

Repas des anciens, annulation suite à la crise sanitaire



La recrudescence du COVID-19 a déclenché le placement du Département de Seine-et-Marne en zone rouge. Dans ces conditions et pour protéger nos aînés nous avons décidé à l'unanimité, d'annuler le repas prévu initialement le samedi 14 novembre 2020. C'est avec grand regret que nous avons dû prendre cette décision se faisant une joie, comme chaque année, de passer un moment convivial avec nos aînés. Un colis gourmand du terroir sera offert, à toutes personnes de plus de 65 ans qui auront rendu leur coupon-réponse.

Les colis seront à retirer en mairie le lundi 21 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

(Sauf pour les personnes ne pouvant pas se déplacer)

Les commerces ambulants sur notre commune

Boulangerie « Au Fournil de Bagneaux » : 01 64 78 12 87

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi entre 11h00 et 11h30



Poissonnerie Madame DERLAND Inès 06 83 21 94 09 ou 02 38 59 04 97

Le mercredi matin entre 10h00 et 11h00



Eurl chez SOPHIE, Commerce de volailles.

N'hésitez pas à passer commande au :
06 11 13 59 17, possibilité de récupérer votre commande à son domicile ou bien en livraison directement chez vous.



Sapin de Noël

Cette année avec toutes les restrictions sanitaires de la COVID-19, la municipalité et le Comité des fêtes ont installé et décoré le sapin de Noël le samedi 5 décembre 2020, dans le respect des gestes barrières.



Etat Civil



Bienvenue à :

Léa, Noémie, Lucie PHILIPPEAU née le 15 septembre 2020

Tous nos vœux de bonheur à :

BARBOSA Anthony et GEORGET Valérie Audrey mariés le 18 juillet 2020



Les Associations du Village

Le Comité des Fêtes : Président : Mr Dominique QUINOT : 06 79 69 52 54

Le Club Jeux et Loisirs : Présidente : Mme Marie-France CHAUSSY : 06 82 33 69 04

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » : Président Mr Nicolas GUINET : 06 75 48 65 03

Le Club des Anciens : Présidente : Mme Paulette CHAUSSY : 01 64 29 32 19

Les Amis de l'Eglise de Mondreville : Présidente : Mme Gusta TISSOT : 01 64 29 36 04

La Mondrevilloise, chasse : Président : Mr Pascal LELOUP : 06 08 21 33 35

CONTACTS UTILES

Santé

Urgences : SAMU :15, GENDRAMERIE :17, POMPIERS : 18 ou 112

Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00

Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Cabinet médical Château-Landon : 01 64 78 50 10

Infirmières Château-Landon : 01 64 29 41 34 ou 01 64 29 49 43

Maison de Santé pluridisciplinaire de Souppes sur Loing : 9, rue de la République

Urgences dentaires : 08 92 23 11 28



PHARMACIE DE GARDE, pour connaître la pharmacie la plus proche de chez vous, vous devez vous rendre au **commissariat de Nemours** muni de votre ordonnance ainsi que d'une pièce d'identité.

Dépannage

EDF : 09 72 67 50 77

SAUR : 03 58 20 09 – 24h/24 et 7j/7

GDF : 0800 47 33 33

Divers

Gendarmerie Château-Landon : 01 64 29 30 09

Commissariat de Nemours : 01 64 78 50 20 – 24h/24

SMETOM de la Vallée du Loing : 01 64 29 35 63 ou www.smetomvalleeduloing.fr

CCGVL Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing : 01 64 29 20 48

MDS Maison de la Solidarité Départementale de Nemours : 01 60 55 20 00

Centre des Finances Publiques de Nemours : 01 64 45 51 61

Carte Grise :


- Directement en ligne, depuis le site de l'ANTS <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'immatriculation des Véhicules) <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>

Prefecture de Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr

Ecole Maternelle : 01 64 29 46 65

Garderie Mondreville : 01 64 78 79 58

Ecole Primaire de Chenou : 01 64 29 42 91



Actuellement, en raison de la situation sanitaire, la commune et les différentes associations ne sont pas en mesure de vous proposer de dates pour la reprise des activités. Si des manifestations peuvent être organisées avant la fin du semestre, nous ne manquerons pas de vous en faire part.

**Bonne Année
2021 !**